

BUDGET DE LA COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



NÉCESSITÉS



Total des recettes : 1 056 241,38 €

Total des dépenses : 772 187,79 €

SITUATION FINANCIÈRE Soit un excédent de : 284 053,59 €

Au 31 décembre 2016, le montant du capital restant dû concernant les emprunts réalisés sur le budget communal sera de 399 128,24 €, soit un endettement moyen de 320,33 € par habitant.

RÉALISATIONS 2016

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS				
SERVICES TECHNIQUES				
* Voiture Citroën Berlingo	7.566,00 €		1.228,66 €	6.337,34 €
* Perceuse percussion	250,18 €		41,04 €	209,14 €
* Serre	€1.602,18 €		262,82 €	1.339,36 €
SECRETARIAT MAIRIE				
* Ordinateur	1.072,80 €	447,00 €	175,98 €	449,82 €
SALLES POLYVALENTES ESPACE VAL-LADON				
* 8 tables pliantes	2.084,88 €	868,70 €	342,00 €	874,18 €
* Cimaïses et crochets pour expositions	504,58 €		82,77 €	421,81 €
* Point d'accès wifi	396,00 €	148,00 €	64,96 €	183,04 €
SALLE DES FÊTES				
* Micro	349,00 €		57,25 €	291,75 €
ACHAT TERRAINS Terrains Aubry entre la route d'Authon et la rue du Général de Gaulle	9.677,33 €		271,38 €	9.405,95 €
INSTALLATIONS DE VOIRIE				
* 2 barrières basculantes en pin traité, 12 poteaux et 32 lisses	1.414,84 €	589,52 €	232,09 €	593,23 €
* 2 barrières province boule	320,26 €	133,44 €	52,54 €	134,28 €
* 4 jardinières (rue du Général Leclerc)	6.806,40 €	512,18 €	1.116,52 €	5.177,70 €
ACHAT MOBILIER URBAIN				
* 1 table pique-nique	641,66 €	267,36 €	105,26 €	269,04 €
* 1 poubelle	400,90 €	167,04 €	65,76 €	168,10 €
* 4 bancs	1.944,58 €	810,24 €	318,99 €	815,35 €
ACHAT MOBILIER POUR LES ABORDS DE LA HALLE				
* 3 râteliers à vélos	940,03 €	70,74 €	154,20 €	715,09 €
* 2 tables pique-nique	1.283,33 €	534,72 €	210,52 €	538,09 €
* 4 bancs	1.460,74 €	119,92 €	239,62 €	1.101,20 €
* 2 poubelles	843,26 €	63,46 €	138,33 €	641,47 €
CONCEPTION ET IMPRESSION PLAN DE LA COMMUNE	1.610,40 €		264,17 €	1.346,23 €
HEBERGEMENT DE LOISIRS				
* Barbecue	864,00 €	65,02 €	141,73 €	657,25 €
* Étagère de salle de bain	79,99 €	33,33 €	13,12 €	33,54 €
* 2 parasols	478,40 €	199,34 €	78,48 €	200,58 €
* Meuble présentoir	226,66 €		37,18 €	189,48 €
* Sèche-linge	479,90 €		78,72 €	401,18 €

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA	MONTANT À LA CHARGE DE LA COMMUNE
TRAVAUX				
TRAVAUX LOGEMENT 43, RUE JEAN MOULIN * Rénovation logement	9.368,69 €	4.008,49 €		5.360,20 €
SALLE DES FÊTES Création sas fermé	1.981,44 €	523,02 €	325,04 €	1.133,38 €
3^E PROGRAMME DE L'ESPACE VALLADON * Aménagement de la halle, création de parkings avec places et circulation pour PMR, aménagement des abords, création d'un terrain de boules et d'une aire de jeux d'enfants, toilettes publiques, boxes à chevaux	491.017,31 €	196.057,45 €	77.209,25 €	217.750,61 €
TRAVAUX TROTTOIRS RUE DE LA GUINETTE ET AVENUE DE VERDUN * Travaux trottoirs * Création de jardinières - plantations	5.935,68 € 12.662,07 €	1.483,92 € 1.889,55 €	973,69 € 1.642,48 €	510,23 € 9.130,04 €
TRAVAUX CHEMINS 2016 (La Clacaudière - La Rivière, Chemin du Bois Blandin à la Haie Neuve. Création de refuges chemin du Haut-Bois	22.763,86 €	4.445,19 €	3.526,10 €	14.792,57 €
SENTE PIETONNE	15.667,45 €		2.078,49 €	13.588,96 €
ILLUMINATIONS FIN D'ANNÉE * Acquisition de 24 décors pour candélabres et 2 motifs en guirlande led * Installation de prises pour illuminations	8.504,88 € 3.169,32 €		1.395,14 €	7.109,74 € 3.169,32 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC (participation versée au SDE 28 pour la suppression des lampes à vapeur de mercure)	18.207,99 €			18.207,99 €

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURS. TVA	VENTE TERRAINS	MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
Lotissement la Prairie 2ème Tranche					
TRAVAUX DE CRÉATION DU LOTISSEMENT	199.824,60 €	102.000,00 €	15.483,60 €	55.119 €	26.222,00 €

PISTE CYCLABLE

Lecoût del'aménagement de la piste cyclable, située derrière la forêt, pour laquelle la maîtrise d'ouvrage a été réalisée par la Communauté de Communes du Perche-Gouet est le suivant :

MONTANT DES TRAVAUX	FINANCEURS	TAUX	MONTANT
17.726 € HT	Région Centre-Val de Loire	40 %	7.090,40 €
	Département d'Eure-et-Loir	40 %	7.090,40 €
	Communauté de Communes du Perche-Gouet et Commune de la Bazoche Gouet	20 %	3.545,20 €
	Soit une participation de 1.772,60 € pour la commune		

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite au remplacement des ampoules à vapeur de mercure, qui seront interdites fin 2017, des économies ont été réalisées au niveau des consommations d'énergie.

Consommation totale d'octobre 2014 à septembre 2015		Consommation totale d'octobre 2015 à septembre 2016	
Nombre de Kwh	Montant T.T.C.	Nombre de Kwh	Montant T.T.C.
189 521	19.445,72 €	134.663	14.377,25 €
Économie réalisée sur les consommations sur un an : 5.068,47 € TTC correspondant à 54.858 Kwh			
En raison de la baisse de consommation des ampoules, le besoin de puissance des postes de l'éclairage public va diminuer, le coût des abonnements sera moins élevé.			
Estimation de l'économie qui sera réalisée annuellement sur les abonnements : 1.530 € T.T.C			

PROJETS 2016

Opération cœur de village

Courant 2017 : un sens unique, pour les poids lourds uniquement, sera mis en place afin de fluidifier et de sécuriser le centre bourg.

Le dernier trimestre 2017 et l'année 2018 verront le début de l'opération cœur de village.

- De la route du Gault à la route d'Authon (rue Jean Moulin) : enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications, remise à neuf du réseau d'eau potable.

- De la route d'Authon à la route des Autels, y compris la place du Marché, rénovation du réseau d'assainissement pour la mise en conformité, enfouissement du réseau des télécommunications et remise à neuf du réseau d'eau potable. Les lanternes existantes seront rééquipées de foyer avec ampoule led pour réduire de façon significative la consommation d'électricité. L'enfouissement du câble électrique ne pouvant pas être subventionné par le SDE 28, il restera en l'état sur les façades.

Fin 2018 et en 2019 : rénovation de la place y compris l'ensemble des trottoirs de la route du Gault à la route des Autels pour rendre ces zones plus fonctionnelles et plus agréables.

En 2020 : revêtement de la chaussée de la route du Gault à la route des Autels.

MAISON DE SANTÉ :

La municipalité a fait le choix du site de l'ancienne gendarmerie.

Le programme des travaux est important et nécessite de faire les bons choix, de proposer en un même lieu, l'ensemble des professionnels de santé médicaux et paramédicaux. En concertation avec les professionnels, il nous faut déterminer les surfaces nécessaires afin qu'ils puissent exercer dans de bonnes conditions.

Il nous faudra également répondre au besoin de stationnement et rendre les abords fonctionnels et agréables.

La présence de professionnels de santé est indispensable et déterminante pour l'avenir de notre commune.

DOTATION DE L'ÉTAT

La dotation forfaitaire versée par l'Etat diminue depuis 2013.

ANNÉES	2013	2014	2015	2016	PERTE DE RECETTE CUMULÉE DE 2014 à 2016
MONTANT PERÇU	203.167,00 €	192.624,00 €	168.829,00 €	144.838,00 €	
Variation par rapport à 2013	En euros	-10 543,00 €	-34.338,00 €	-58.329,00 €	- 103 210,00 €
	En pourcentage	-5,189 %		-28,709 %	

LE MOT DE Marie-France Grohando ET DE LA COMMISSION DES FINANCES

Dans un souci permanent de maintenir et de développer la vitalité de notre commune et grâce à notre capacité d'autofinancement, nous pourrons dès la fin de l'année 2017 entreprendre les travaux de rénovation du centre bourg et la construction de la maison de santé.

Ces travaux seront programmés sur plusieurs exercices budgétaires. Cependant, il nous faudra rester vigilant sur le choix des investissements à venir afin de limiter le recours à l'emprunt.